

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2008065

Signataire : CLB/ED/NH

OBJET : Déclaration préalable relative aux travaux d'installation d'une clôture à la maison de Jeunes James Mangé.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L 422-1 du code de l'urbanisme,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement.

A l'unanimité.

DELIBERE :

Article unique : Autorise monsieur le maire à signer et à déposer la déclaration préalable relative aux travaux d'installation d'une clôture à la maison de Jeunes James Mangé.

Le Maire